

DEUX OBLITERATIONS ENIGMATIQUES DU MAROC !

Par Thierry SANCHEZ

A) L'une de Casablanca...

Le Guide Bleu du Maroc de 1919 signale deux bureaux de Poste pour Casablanca à cette date: une annexe au Port et le bureau central rue du Commandant Provost. Il y a omission d'au moins deux bureaux, celui du quartier des Roches-noires et celui du quartier Foncière. Peut-être également de celui du quartier Liberté créé le 1er mars 1917 et fermé le 16 juin 1919. Le bureau rue du Comt Provost est celui que nous connaissons par les cartes postales (voir ci dessous). C'est le premier emplacement des Postes françaises à Casablanca après leur déménagement des locaux du Consulat de France entre 1900 et 1905.



Deux vues différentes du bureau de la rue Provost.

Le Maghrebophila

La rue qui nous intéresse est, bien entendu, située dans la médina. Elle a été rebaptisée ainsi, après la signature du Protectorat, du nom d'un Commandant du 1er Etranger de la Légion tué au combat le 3 septembre 1907 en tentant de sécuriser le tête de pont que constituait Casablanca pour les armées françaises en passe de conquérir la Chaouia. Cet officier sera inhumé une première fois en terre marocaine avant de reposer définitivement à Nevers d'où il était originaire. Un fort construit route de Médiouna portera également son nom quelques années plus tard.



Les Honneurs rendus au Comt Provost en terre marocaine puis française.

Ce bureau utilisa dès la période des BFE des cachets libellés « Casablanca / Maroc » du type de ceux reproduits ci dessous :



Le Maghrebophila

Or, l'expansion de la ville bien au delà du périmètre de la médina, a nécessité la construction d'un Hôtel des Postes digne de la future capitale économique du pays. Ce sera le majestueux bâtiment de l'avenue du Gal d'Amade inauguré sans doute au début de l'année 1920.



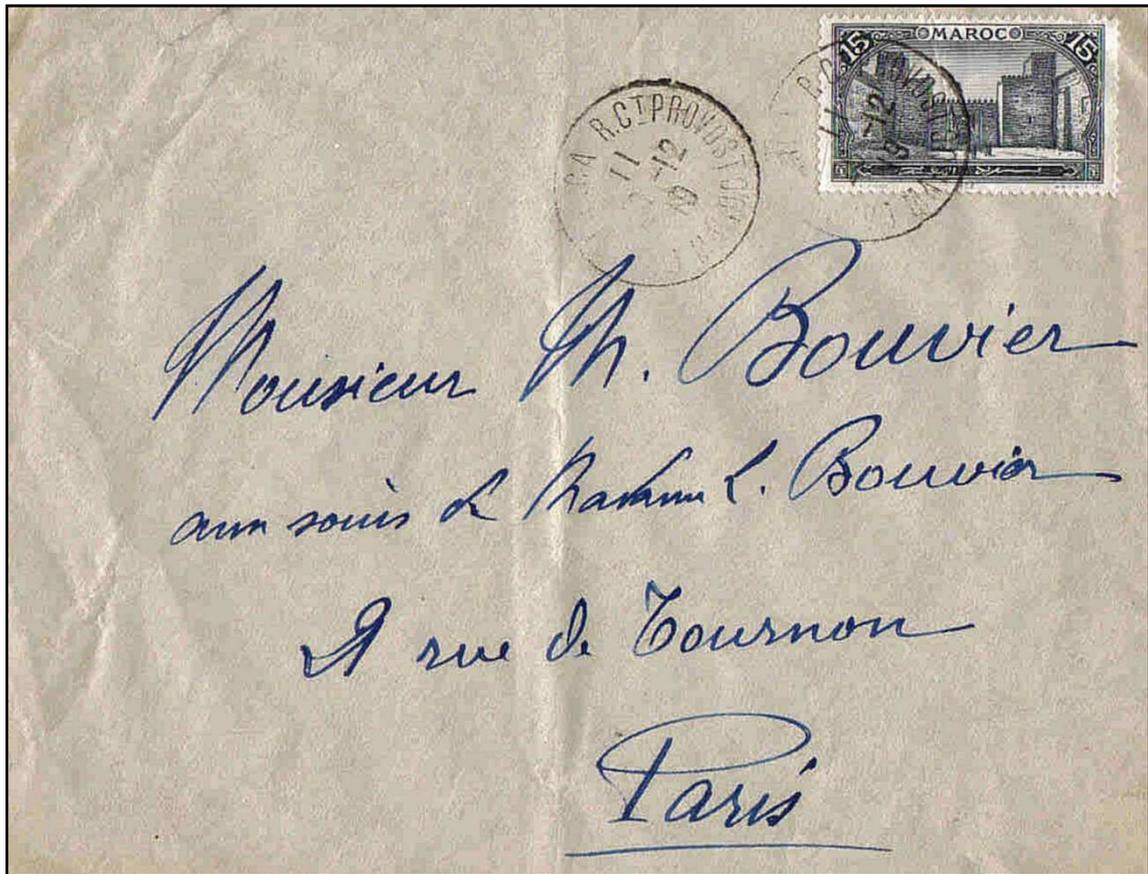
Ce bureau utilisera exclusivement des cachets libellés « Casablanca-Postes / Maroc » du type de ceux reproduits ci dessous :



Je possède dans ma collection la lettre reproduite ici en date du 26/12/1919 avec cette oblitération retravaillée



Je n'ai vu ce cachet qu'une seule fois et on peut supposer qu'il est très peu courant. L'hypothèse la plus probable est que le bureau de la médina a reçu un nouveau matériel oblitérant peu de temps avant le transfert de la Recette Principale Avenue du Gal d'Amade. Mais, pour une raison inconnue, ordre et contre-ordre de l'Administration, il a servi accidentellement et le bureau a continué à utiliser l'ancien matériel avec des cachets à date libellés « Casablanca / Maroc » seulement. L'intitulé aurait tout aussi bien pu être Casablanca-Médina, à l'instar des bureaux de Fez-Médina, Meknès-Médina, Marrakech-Médina, Rabat-Médina ou même Oujda-Médina, mais les desseins de l'Administration sont insondables... Remarquons enfin que ce bureau n'est plus signalé dans le Guide Bleu de 1936. La dernière oblitération que je connaisse datant de 1934, il a probablement fermé entre ces deux dates !



B) L'autre de Marrakech.

Le bureau de Marrakech-Médina est bien connu, tant des cartophiles que des marcophiles du Maroc. Le Pothion indique un Marrakech M'Dina à l'époque des BFE ! Douteux car jamais vu. Quant à Langlois et Bourselet, ils indiquent le 1er juillet 1903 comme date de création d'une Recette dans la médina. De fait, il s'agit du bureau de distribution ouvert en août 1901 et dont le libellé était « Marrakech / Maroc ». Je ne connais pas d'oblitération avec l'intitulé « Marrakech-Médina / Maroc » antérieure à l'inauguration du bureau de la Place Djema el Fna courant 1915 , à fortiori pas à l'époque des BFE !



Le Maghrebophila



Immuable Koutoubia, immuable bureau de Poste !

Mon ami Joseph Frassati m'a transmis il y a quelques mois le document suivant (légèrement réduit ici) :

N° d'inscription à l'état des mandats payés : <i>1</i>	Taxe de -Pavis de pavement.	ESTÉ EN MOUVEMENT <i>12/11/32</i> <i>Commune</i>
Timbre du bureau à la date du mandat. 	MARRAKECH-KISSARIA Payé à le <i>9</i> juillet 1932 POUR ACQUIT : (1)	
Timbre du bureau à la date de paiement. 	<i>البريد المغربي</i>	

(1) La partie présente doit, en donnant son acquit, remplir les indications ci-dessus de lieu et de date de paiement. Les fondés de pouvoir des ayants droit et les vaguemestres énonceront leur qualité.

Il s'agit d'un récépissé de mandat qui porte deux cachets à date différents. Celui bien connu de Marrakech-Médina en date du 14 juin 1932, jour de mise à disposition de la somme, et celui de Marrakech-Kissaria en date du 9 juillet 1932, jour de paiement du mandat. Là encore, il y a tout lieu de supposer que le bureau de la médina a changé d'appellation entre ces deux dates et qu'il a reçu un nouveau matériel oblitérant (remarquez également la griffe linéaire). Initiative sans suite : le bureau a probablement retourné le nouveau matériel et continué à utiliser l'ancien jusqu'à l'Indépendance. Ce qui fait de cette oblitération une empreinte postale rare ! Et ce qui prouve, pour les sceptiques, que la marcophilie semi-moderne du Maroc est un champ d'investigation tout aussi riche que celui des marques classiques...